

Atelier d'élaboration du Plan Climat de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne

Le 15 octobre 2019

Lors de cette réunion, les participants ont fait les propositions suivantes.

Thème Mobilités

➤ Réduire l'impact carbone de l'usage automobile

- **Promouvoir fortement l'écoconduite, par un Plan de sensibilisation s'adressant à tous les acteurs.**
 - Offrir des formations à l'écoconduite à tous les personnels territoriaux.
 - Afficher des messages en faveur de l'écoconduite sur les véhicules municipaux et de la Communauté.
 - Offrir aux habitants des autocollants en faveur de l'écoconduite, afin qu'ils les placent sur leur véhicule.
 - Organiser des campagnes d'information – sensibilisation répétées, en faveur de l'écoconduite, sur tous les supports de communication de la Communauté et des communes.
 - Mettre en ligne sur le site de la Communauté des logiciels et des vidéos pédagogiques sur l'écoconduite.
 - Offrir des formations écoconduite aux habitants volontaires – notamment à l'occasion de la semaine de la mobilité douce, du développement durable ou d'un « jour de l'environnement ».
 - Agir avec les entreprises, pour qu'elles offrent également des formations écoconduites à leurs salariés.
 - Travailler avec les assurances pour réduire le coût de ces formations, pour les habitants, les entreprises et pour la Communauté.
 - Organiser régulièrement des « Concours d'écoconduite ».
 - Organiser des formations à l'écoconduite dans les collèges.

- **Lutter contre l'auto-solo, favoriser le covoiturage**
 - Proposer des véhicules électriques en autopartage.
 - Voir notamment la solution adoptée par la commune de Perrigny sur Armançon, en partenariat avec Renault et le SDEY.
 - Développer un Rezo Pouce – d'auto-stop / covoiturage sécurisé, le long d'axes à forte fréquentation. Voir <https://www.rezopouce.fr/>

- Etudier la possibilité de mettre en place une application dynamique de covoiturage sur le territoire.
- Intervenir auprès des gros employeurs du territoire, afin qu'ils harmonisent les horaires des salariés pouvant covoiturer.

➤ Favoriser l'usage du vélo et de la marche à pied

- **Faciliter les déplacements piétons et vélos dans les centres-bourgs.**
 - Créer des cheminements sécurisés.
 - Prévoir des stationnements vélo devant les établissements recevant du public.
- **Proposer des vélos électriques en location longue durée.**
- **Développer des sensibilisations au vélo, et des « cours de conduite » à bicyclette, dans les établissements scolaires.**

➤ Réduire les obligations de se déplacer

- **Mener une étude sur le nombre d'habitants qui pourraient être intéressés par des espaces de coworking.**
 - Si cette étude conclue à une demande, créer sur le territoire 1 ou 2 espaces dédiés au télétravail, disposant d'un accès au haut débit, permettant une mutualisation de moyens, dans un cadre agréable et convivial, sous la responsabilité d'un animateur.
- **Envisager la création de points relais, permettant aux commerçants d'y déposer les commandes passées par Internet.**
- **Travailler avec les gros employeurs locaux, afin qu'ils mettent en place des crèches d'entreprise.**